

Loisirs

Des lieux pour se rencontrer

Les résidences autonomie

Ces établissements proposent des temps d'animation qui peuvent être ouverts, sur inscription, aux seniors de la ville.

Le CCAS organise également différentes animations et actions dans le cadre de la prévention de la perte d'autonomie et du bien vieillir. Renseignements :

➤ 05 57 55 33 70

➤ seniors@libourne.fr

Les clubs seniors

Le Club l'Âge d'Or Michelet organise chaque jeudi un loto à la Résidence Michelet, 20 rue du Maréchal Lyautey.

➤ 05 57 69 52 19

➤ 06 13 32 90 29

Le Club Libournais de la Retraite Sportive propose de nombreuses sessions sportives pour tous niveaux.

Renseignements : 07 69 32 97 69

La Maison des Associations

En plein cœur de Libourne, boulevard de Quinault, la maison des associations a pour vocation de promouvoir et faciliter la vie associative locale.

➤ Espace de rencontre, de dialogue, de réflexion et de conseil

➤ Pôle de compétences et de services aux associations

➤ 47, Boulevard de Quinault - 33500 Libourne

➤ 05 57 55 33 55

La Médiathèque Municipale Condorcet

La médiathèque est un espace de culture, de loisirs, d'informations, d'apprentissages et de rencontres. Accessible à tous, gratuite pour les Libournais et les enfants scolarisés à Libourne, elle vous propose près de 75 000 documents (livres, dvd, revues, livres audio), ainsi que des espaces de convivialité et de nombreuses animations tout au long de l'année.

Votre médiathèque vous accueille le mardi, mercredi, vendredi et samedi de 10h à 13h et de 14h à 18h.

- Place des Récollets - 33500 Libourne
- 05 57 55 33 50
- mediatheque.libourne.fr

La bibliothèque sonore de Libourne, rattachée à l'association des Donneurs de Voix, propose des prêts gratuits de livres audio pour les personnes empêchées de lire. Ces livres audio sont enregistrés par des donateurs de voix bénévoles.

Les locaux se situent dans la salle de la Bienvenue, il faut contourner la Médiathèque et rentrer par la rue Étienne Sabatié n° 82 (cour de la Ludothèque).

- Horaires de permanence : Mardi 14h30 à 17h00
- 09 61 65 31 15 le mardi, 06 71 47 56 71 les autres jours
- 33L@ADVBS.FR
- <https://lesbibliothequessonores.org/mabibliothequesonore?id=225>

Théâtre Le Liburnia

Théâtre, danse, cirque, humour, expos et bien d'autres curiosités à découvrir au fil de l'année au théâtre municipal le Liburnia. Une programmation éclectique et accessible à tous les publics.

Ouverture du lundi au vendredi de 10h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

En continu les soirs de spectacles (billetterie fermée entre 18h et 19h).

Bon à savoir : un tarif réduit est appliqué aux seniors de + de 62 ans.

- 14, rue Donnet - 33500 Libourne
- 05 57 74 13 14
- www.theatreleliburnia.fr

Le Musée des Beaux-arts de Libourne

Bénéficiant de l'appellation « Musée de France » par le Ministère de la Culture et de la Communication, le musée des Beaux-Arts de Libourne présente aux visiteurs un panorama d'œuvres des écoles européennes du XIVe au XXe siècle.

Le musée dispose de 2 lieux d'expositions : le 2^e étage de la mairie pour ses collections permanentes et la Chapelle du Carmel pour les expositions temporaires.

Musée des Beaux-Arts :

- 05 57 55 33 44
- Horaires d'ouvertures : le mardi après-midi de 14h à 18h et du mercredi au samedi de 9h30 à 13h et de 14h à 18h.
- Entrée libre et gratuite. Fermé les jours fériés.

Chapelle du Carmel :

- 05 57 51 91 05
- Horaires d'ouvertures pendant les expositions : du mercredi au dimanche, de 10h à 13h et de 14h à 18h.
- Visites commentées, gratuites, les mardis à 11h et les samedis à 14h sur inscription au 05 57 55 33 44.
- Entrée libre et gratuite. Fermé les jours fériés.

Les Parcs, jardins et squares

Découvrez la richesse des parcs, jardins et squares de Libourne, ainsi que ses jardins familiaux et zones protégées. La qualité visuelle et de vie de l'espace fleuri de la rue repose sur la grande variété des décorations florales et végétales proposées. La ville profite en ce sens du concours annuel des maisons et balcons fleuris, qui prend en compte les aménagements des immeubles et des entrées pour garantir un cadre haut en couleur.

Concours annuel des maisons et balcons fleuris

Participez au concours en vous inscrivant avant le 31 mai !

Le bulletin d'inscription est disponible en ligne sur la plateforme <https://jeparticipe.libourne.fr>

Les parcs, jardins et squares du Libournais embellissent la ville pour vous offrir un cadre de vie paisible. Avec environ 20 hectares consacrés aux espaces verts urbains, la ville de Libourne dispose de pas moins de 4 000 arbres et 100 000 plantes pour fleurir le décor.

Bénéficiant d'un traitement rigoureux, au même titre que les zones protégées de la commune, il faut prendre en compte l'intérêt écologique qu'ils représentent. Ils offrent aussi une parfaite source d'évasion comme avec les jardins familiaux du Condat.

Horaires d'ouverture des parcs :

Parc de l'Épinette - 6 avenue des Combattants en Afrique du Nord :

- 1^{er} avril au 30 septembre : 7h - 21h
- 1^{er} octobre au 31 mars : 7h - 19h

Jardin Henriette de Kermartin - avenue de l'Épinette :

- 1^{er} avril au 30 septembre : 7h - 21h
- 1^{er} octobre au 31 mars : 7h - 19h

Square du musée Robin - rue Étienne Sabatié :

- 1^{er} avril au 30 septembre : 7h30 - 20h
- 1^{er} octobre au 31 mars : 8h30 - 18h

Place Joffre – Square du 15^e Dragon

- Entièrement réhabilitée, la place Joffre offre un cadre verdoyant privilégié en cœur de ville dédié aux piétons.

Les jardins familiaux – 25 avenue du Port du Roy Condat

Jardin du Poilu – cours Tourny

Plaine naturelle des Dagueys – Le poumon vert de Libourne

- Classé Natura 2000, 150 hectares, une ferme pédagogique municipale, un lac de 40 hectares, un pôle de loisirs et désormais un centre aquatique à la pointe des innovations économiques et environnementales.



Bon à savoir :

De nombreuses associations à Libourne permettent de s'engager bénévolement ou de créer des liens sociaux.

Retrouvez-les sur www.libourne.fr

Accompagnement numérique

Des difficultés avec les outils numériques ?

Un conseiller numérique est là pour vous aider et vous accompagner dans vos démarches administratives en ligne, ou à prendre en main un équipement informatique, ou encore vous aider à naviguer sur internet,...

- Prenez rendez-vous au 07 60 76 95 47

Lieu des rendez-vous :

- CCAS de Libourne
- Maison des associations
- Visite à domicile possible

Écrivain public

Des difficultés à rédiger un courrier, remplir un dossier administratif ?

Vous pouvez rencontrer un écrivain public.

- Prenez rendez-vous au CCAS de Libourne : 05 57 55 33 70

Permanence information impôts

La ville de Libourne vous propose à partir du 21 avril, des permanences dédiées aux déclarations d'impôts, les mercredis et vendredis matins de 9h à 12h au CCAS, 146 rue du Président Doumer.

- Pour en bénéficier, merci de prendre rendez-vous auprès de Monique Julien au : 06 79 64 74 09

Participer à la vie locale

Les conseils de quartiers

Moteurs de la démocratie participative, les Conseils de Quartier ont pour objectif de mieux faire remonter les attentes des citoyens tout en les associant à certaines décisions municipales. Ils ouvrent des espaces de dialogue, dans lesquels se forment des groupes de réflexion, de participation citoyenne et l'élaboration de projets de quartier. Leurs membres, les conseillers de quartier, sont de véritables acteurs de la transformation de leurs quartiers.

- Retrouvez la liste des conseillers de quartiers sur www.libourne.fr ou renseignez-vous auprès de la Maison des Associations.

Le Cesem : Conseil économique social et environnemental municipal

Depuis le 23 janvier 2021, le conseil économique social et environnemental municipal est installé. Cette instance de démocratie participative est chargée de se prononcer sur les projets municipaux importants notamment sur leur impact écologique.

Successeur du Comité Consultatif de Prospective de Libourne (CCPL), le Conseil économique social et environnemental municipal (CESEM), peut être saisi par le maire, s'autosaisir ou être interpellé par la population sur n'importe quel sujet lié à la politique publique à l'échelle de la commune.

Il a notamment pour objectifs de réaliser une prospective du développement de la Ville et de passer les projets majeurs de la municipalité au crible des exigences écologiques.

Il donne un avis ou émet des rapports sur des sujets fondamentaux dont on ne parle pas forcément en Conseil Municipal.

Composé de trente-cinq membres, quatorze d'entre eux ont été proposés par le Président du CESEM, dix autres

membres ont été tirés au sort sur les listes électorales et onze désignés par le Maire de Libourne.

› Contact : 05 57 55 33 09

› democratie-participative@libourne.fr

Le Conseil des aînés

Créé en février 2023, le Conseil des aînés de la Ville de Libourne est une assemblée née d'une double volonté, celle de la municipalité et celle du Réseau Villes Amies des Aînés afin de permettre l'implication de toutes et tous dans la vie citoyenne, et en particulier des aînés.

L'instance, présidée par un membre du conseil municipal, est composée d'habitants de Libourne, de 60 ans et plus, dépourvus de mandat électif.

Le rôle du Conseil des aînés est de réfléchir et de faire des propositions sur des sujets en lien avec la labélisation « Ville Amie des aînés » et ses 8 thématiques qui sont :

- › Habitat
- › Transports et Mobilités
- › Espaces extérieurs et Bâtiments
- › Lien Social et Solidarité
- › Culture et Loisirs
- › Participation citoyenne
- › Information et communication
- › Autonomie, services et soins.

C'est une instance apolitique et consultative de concertation, de réflexion, d'étude et de propositions dans tous les domaines intéressant la vie de la cité.

Devenir assesseur dans un bureau de vote

La ville de Libourne recrute des assesseurs lors des phases électorales. Bénévole, cette fonction est un rouage essentiel dans l'expression de la démocratie.

Le rôle des assesseurs est d'assister les membres du bureau de vote, contrôler les opérations de vote, s'assurer du déroulement de l'élection, participer au dépouillement des bulletins et au décompte des voix, renseigner et orienter les électeurs.

Pour remplir cette fonction, il faut obligatoirement être électeur à Libourne.

› Renseignements : 05 57 55 33 98

› contactelections@libourne.fr

Le bénévolat

Les retraités constituent la très grande majorité des bénévoles actifs. Grâce à leur engagement, les associations peuvent continuer à développer leurs actions.

Découvrez la liste des associations de la ville sur www.libourne.fr.

Les animations de la ville

Le service Résidence Autonomie et Animations Séniors organise différents temps forts au cours de l'année.

› Inscriptions et renseignements : 05 57 55 33 70

<https://www.libourne.fr/citoyenne/seniors/loisirs?>

Semaine Bleue

La Semaine Bleue est un événement organisé chaque année en France la première semaine d'octobre pour valoriser la place des personnes âgées dans la société. Elle permet d'informer et de sensibiliser l'opinion publique sur la contribution des personnes retraitées à la vie économique, sociale et culturelle.

Thés dansants

Organisés chaque trimestre, à la salle des Charruads, les thés dansants vous proposent un moment convivial et festif.

Repas des Aînés

Un repas est organisé par la Ville de Libourne en direction du public sénior (à partir de 62 ans et retraités). Une participation financière de 5 € est demandée. Lors des inscriptions, il est nécessaire de se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

La célébration des Noces

La municipalité convie les couples qui fêtent leurs noces d'or (50 ans de mariage), de diamant (60 ans de mariage), de platine (70 ans de mariage) à une cérémonie en mairie, en présence de Monsieur le Maire. Les familles sont cordialement invitées à assister à l'évènement.

Quinzaine du Vivre Ensemble

La Ville de Libourne, soucieuse de favoriser l'inclusion de tous, propose chaque année en mars, de nombreuses activités sportives, culturelles, intergénérationnelles..., ouvertes à tous.

Vous pouvez joindre la Mission handicap :

› 05 57 55 33 70

› missionhandicap@libourne.fr

Retrouvez toutes les informations sur le site www.libourne.fr, à l'accueil de la mairie, du CCAS ou encore à la médiathèque.



HOTEL DE VILLE

42 place Abel Surchamp
33500 Libourne

HORAIRES :
8h30 > 12h30
13h15 > 17h